

Conseils de Quartier du
NEUF

BILAN 2024

Anvers - Montholon

Blanche - Trinité

Faubourg Montmartre

Opéra - Chaussée d'Antin

Pigalle - Martyrs

Mairie du
NEUF
PARIS

Table des matières

Avant-propos de Delphine Bürkli et Jean-Pierre Plagnard	3
Carte des cinq Conseils de quartier du 9 ^e	4
Charte de fonctionnement des Conseils de quartier du 9 ^e	5
Bilan du Conseil de quartier Faubourg Montmartre	8
Bilan du Conseil de quartier Blanche-Trinité	14
Bilan du Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin	21
Bilan du Conseil de quartier Pigalle-Martyrs	26
Bilan du Conseil de quartier Anvers-Montholon	32

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus des réunions des conseils de quartier sur le site internet de la mairie du 9^e www.mairie09.paris.fr, rubrique Vie citoyenne : conseils de quartier ou en flashant ce code :



Contact

Françoise Tomasini, coordinatrice des Conseils de Quartier du 9^e
Mairie du 9^e, 6 rue Drouot, 75009 Paris
francoise.tomasini@paris.fr
01.71.37.75.39



Avant-propos

Madame, Monsieur,

En novembre 2023, de nouveaux conseillers de quartier ont débuté un nouveau mandat de trois ans.

Ils et elles ont très vite pris la mesure des enjeux de leurs missions. Ils se sont rendus disponibles auprès des habitants pour porter leurs paroles, interrogations et demandes, et ont pris l'initiative d'organiser de nombreux événements.

En plus de réunions thématiques, où les élus de la majorité municipale du 9^e sont venus échanger avec les conseillers sur leurs missions et les sujets propres à chaque quartier, des réunions avec les services techniques de la ville ont permis aux conseillers d'échanger et de comprendre les enjeux, les moyens et les responsabilités de chacun.

Le 20 novembre dernier, nous avons réuni les bureaux des cinq conseils de quartier en assemblée plénière afin de leur soumettre ce document-bilan et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Vous trouverez ici le détail d'une année d'engagement.

L'année 2024 a aussi été marquée par l'arrivée de notre collègue Lorraine Gay, comme nouvelle élue référente du Quartier Anvers-Montholon, et de Françoise Tomasini, notre nouvelle coordinatrice des conseils de quartier.

Nous remercions l'ensemble des conseillers pour le temps et le talent qu'ils consacrent au service du 9^e arrondissement.



Jean-Pierre Plagnard

Adjoint à la Maire, en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement, et du soutien au commerce de proximité et aux PME.



Delphine Bürkli

Maire du 9^e arrondissement de Paris, Conseillère régionale Paris Ile-de-France.

Les Conseils de QUARTIER PARIS NEUF



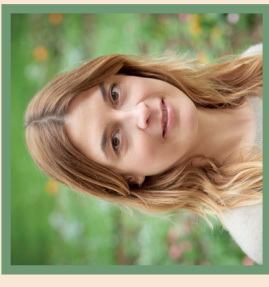
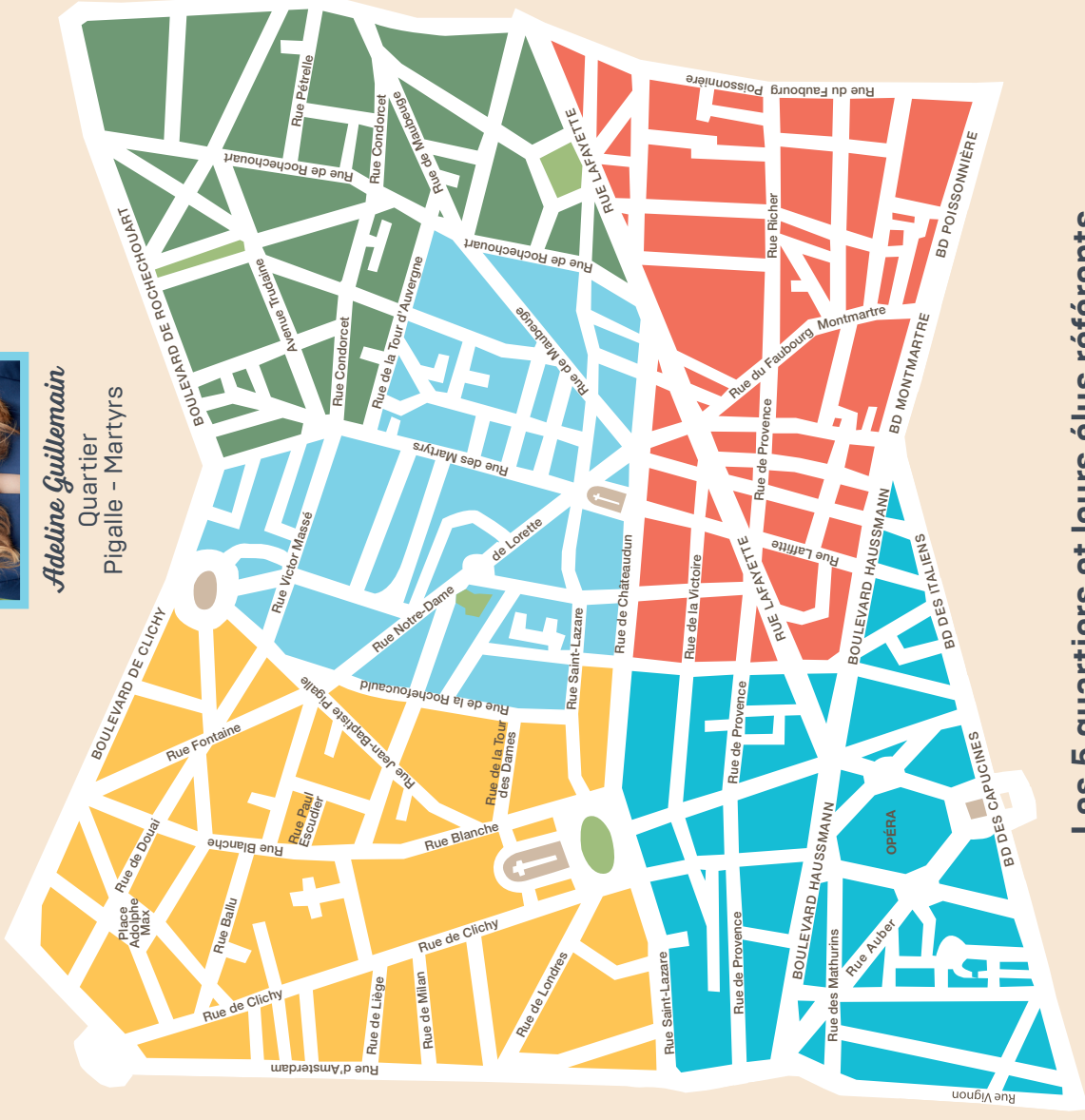
Adeline Guillemain
Quartier
Pigalle - Martyrs



Jean-Pierre Pagnard
Quartier
Blanche - Trinité



Nicolas Courr
Quartier
Opéra - Chaussée d'Antin



Lorraine Gay
Quartier
Anvers - Montholon



Maud Lelièvre
Quartier
Faubourg Montmartre

Les 5 quartiers et leurs élus référents

Objet : Les conseils de quartier, créés par délibération du conseil d'arrondissement du 9^e conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, sont des acteurs essentiels pour l'exercice de la démocratie locale et constituent à ce titre, des espaces de dialogue et de concertation utiles à la vie des quartiers.

Dans ce cadre, les conseils ont vocation à :

- Participer à l'évolution et à la transformation de leur quartier notamment
 - o en **formulant des recommandations** à l'exécutif municipal qui portent sur tous les aspects de la vie du quartier
 - o par l'utilisation d'un **budget d'investissement** propre
 - o par des propositions au titre des **budgets participatifs**
 - o en veillant à la conservation des **éléments remarquables du patrimoine**
- Organiser des **réunions publiques** sur les sujets qui intéressent les habitants du quartier ou qui apportent une information sur la vie locale
- **Organiser des événements et actions de communication** pour mettre en valeur les activités des habitants, associations, commerçants et autres acteurs du quartier, ainsi que les spécificités de l'arrondissement.

L'exécutif municipal communique aux bureaux des conseils de quartier les **projets d'aménagements** prévus pour le quartier avec un délai suffisant pour que le bureau puisse l'étudier et participer avec les autres intervenants au projet, à la réflexion et à la mise en œuvre.

Le 9^e comprend **cinq conseils de quartier** dont les périmètres de compétence sont définis en annexe : Blanche-Trinité, Anvers-Montholon, Pigalle-Martyrs, Faubourg Montmartre, Opéra-Chaussée d'Antin.

La présente chartre entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'arrondissement le 2 novembre 2020. Elle a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement des conseils de quartier.

TITRE 1 – COMPOSITION, DÉSIGNATION ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS

Article 1 : Les conseils de quartier sont des assemblées ouvertes à toute personne pour qui le quartier est le lieu de résidence principale ou secondaire, le lieu de travail, d'activité associative ou d'étude, ou encore le lieu de scolarisation de ses enfants.

Article 2 : Chaque conseil de quartier est animé par un bureau composé :

- du **Maire** ou de l'**élu référent** nommé en conseil d'arrondissement ;
- de **dix-huit habitants** désignés par tirage au sort parmi les candidats, dont au moins quatre âgés de 16 à 30 ans. S'il y a moins de quatre candidats âgés de moins de 30 ans, ces candidats deviendront de fait membre du bureau.
- de **neuf personnalités qualifiées désignées**, sur proposition du Maire d'arrondissement, par le conseil d'arrondissement et issues du monde associatif, économique, culturel, sportif et institutionnel œuvrant dans le 9^e ou ayant déjà accompli un mandat de membre du bureau.

Six habitants sont en outre tirés au sort et inscrits sur une **liste complémentaire**. Il sera fait appel aux membres de cette liste dès lors que le nombre de membres présents aux réunions sera insuffisant.

Les membres du bureau **absents à trois réunions consécutives** sans justification seront considérés comme démissionnaires.

Ces désignations respectent le **principe de la parité entre les femmes et les hommes**.

Le bureau d'un conseil de quartier ne peut comprendre, au maximum, que deux membres d'un même foyer.

Les membres du bureau visés aux deuxième et troisième alinéas sont désignés pour un **mandat de trois ans**.

L'élu délégué à l'animation locale, désigné par arrêté du Maire, est membre de droit, sans voix délibérative, de tous les conseils de quartier. Il est assisté dans ses fonctions par un coordinateur des conseils de quartier.

L'élu référent a un rôle de représentant de la Mairie du 9^e au sein du conseil de quartier. Il explique les positions de la mairie, ses réalisations et ses ambitions, il structure les échanges entre l'exécutif municipal et le conseil de quartier.

Article 3 : Peut être candidate au titre du collège des habitants toute personne âgée de **seize ans minimum**, pour qui le quartier est le lieu de résidence principale ou secondaire, le lieu de travail, d'activité associative ou d'étude, ou encore le lieu de scolarisation de ses enfants. Les conseillers d'arrondissement du 9^e ne peuvent pas être candidats au bureau du conseil de quartier.

La clôture du dépôt des candidatures et la désignation par tirage au sort se font **sous contrôle d'huissier**.

Nul ne peut être désigné dans plusieurs conseils de quartier.

Article 4 : Les candidats s'engagent à **représenter leur voisinage** grâce à des contacts avec les habitants et les commerçants pour recueillir leurs réflexions sur les points à l'ordre du jour des prochaines réunions du bureau du conseil de quartier.

TITRE 2 – FONCTIONNEMENT

Décisions des bureaux des conseils de quartier

Article 5 : Les bureaux des conseils de quartier se réunissent librement sur convocation de l'élu référent du conseil de quartier et du coordinateur des conseils de quartier et décident de l'ordre du jour de leurs réunions. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut déléguer son vote.

Les bureaux des conseils de quartier peuvent décider d'associer à leurs travaux des personnes susceptibles de leur apporter une aide ou une expertise particulière dans le cadre d'un de leurs projets. Ils peuvent aussi convier des personnes extérieures souhaitant proposer un projet pour le quartier.

Les réunions de bureaux peuvent se tenir de façon dématérialisée, en distanciel.

Déroulement des réunions publiques

Article 6 : Chaque conseil de quartier se réunit en **séance publique au moins deux fois par an**, sauf cas de force majeure, dont une réunion commune des cinq conseils de quartier. Tous les débats sont libres et publics, dès lors que chacun s'exprime dans le respect des valeurs de la République et de ses Lois.

Les réunions publiques peuvent se tenir de façon dématérialisée, en distanciel.

L'ordre du jour des réunions publiques est fixé par le Maire d'arrondissement sur proposition du bureau du conseil de quartier.

Le Maire d'arrondissement convoque les conseils de quartier, fixe le lieu de réunion et assure la publicité des réunions **au moins dix jours avant leur date prévue**.

L'organisation des réunions prend en compte les contraintes horaires des établissements d'accueil et leur accessibilité aux personnes handicapées.

Une **réunion publique commune** à plusieurs conseils de quartier du 9^e ou à d'autres arrondissements peut être convoquée, à la demande des bureaux des conseils de quartiers, et sous réserve de l'accord des Maires d'arrondissement concernés, pour examiner un projet intéressant plusieurs quartiers.

Une fois par an, une **réunion publique de l'ensemble des bureaux des conseils de quartier** du 9^e est convoquée à l'initiative du Maire d'arrondissement dans le but d'échanger leurs expériences et présenter leurs activités.

Article 7 : L'élu référent du conseil de quartier, assisté par le coordinateur des conseils de quartier, assure le bon déroulement des débats. À ce titre, il veille au bon ordre des prises de parole des membres du bureau du conseil de quartier comme du public.

Les débats portent sur l'ordre du jour transmis par le Maire d'arrondissement et mentionné à la convocation. Toutefois, des questions touchant à l'actualité ou présentant un caractère d'urgence peuvent être évoquées au titre des questions diverses. Le bureau du conseil de quartier peut, en tant que de besoin, convier toute personne susceptible d'éclairer les débats.

Publicité

Article 8 : Une fois par an, l'élu délégué à l'animation locale établit un **bilan d'activité des conseils de quartier** en liaison avec les bureaux des conseils de quartier. Ce bilan, ainsi que les suites données aux propositions et vœux adoptés en matière notamment de sécurité, de propreté, de végétalisation et d'amélioration des équipements publics sont présentés au conseil d'arrondissement.

Le bilan est annexé au procès-verbal du conseil d'arrondissement et publié sur le site internet de la Mairie du 9^e.

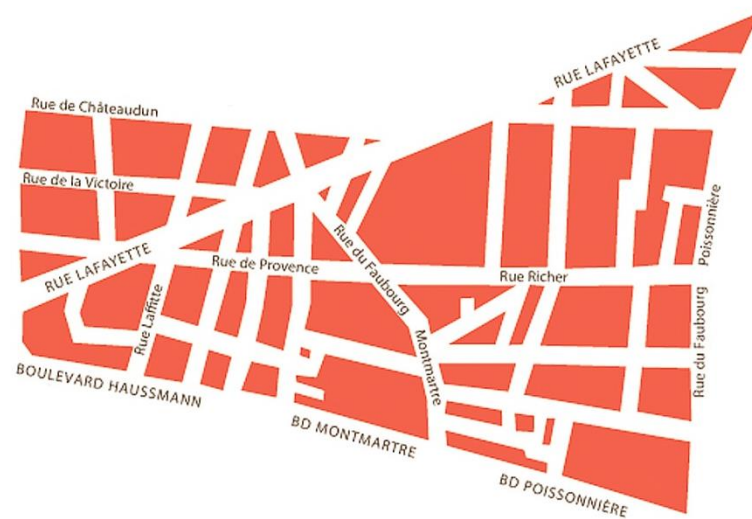
Article 9 : Les dates des réunions publiques des conseils de quartier sont affichées dans les locaux de la Mairie du 9^e et sur les panneaux d'affichage implantés dans chacun des cinq quartiers, au moins dix jours avant la tenue des réunions. Elles sont annoncées sur le site internet, via la lettre d'information de la Mairie du 9^e et, dans la mesure du possible, dans le journal municipal.

Article 10 : Une **synthèse des débats et le relevé des décisions** prises à chacune des réunions des conseils de quartier et de leur bureau sont établis par le coordinateur des conseils de quartiers dans les 15 jours qui suivent la tenue de chaque réunion. Ils sont validés par l'élu référent et transmis aux membres des conseils de quartier et au Maire de l'arrondissement. Ils sont ensuite publiés sur le site Internet de la Mairie du 9^e.

Financement

Article 11 : Les conseils de quartier sont dotés d'un budget annuel alloué par le Conseil de Paris et inscrit à l'Etat spécial de l'arrondissement. Le budget des conseils de quartier est composé d'une **dotations de fonctionnement** et d'une **dotations d'investissement** destinées aux projets locaux discutés en conseil de quartier. Les dotations d'investissement et de fonctionnement peuvent être mutualisées sur des projets communs entre plusieurs conseils de quartier. Seul le Maire d'arrondissement est ordonnateur des crédits inscrits à l'Etat spécial d'arrondissement. Si le budget d'investissement ou de fonctionnement de l'année en cours n'est pas consommé, le Maire se réserve le droit d'utiliser les reports de crédits pour des projets locaux. Le transfert des reliquats des budgets d'investissement vers les budgets de fonctionnement n'est pas autorisé.

Conseil de quartier Faubourg Montmartre



1/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été tirés au sort ou désignés en Conseil du 9^e arrondissement en novembre 2023, après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de trois ans.



Élue référente :

Maud LELIÈVRE, Conseillère de Paris en charge de la transition écologique et du climat, de l'urbanisme, de la qualité de l'air, de la biodiversité, du bien-être animal et du comité local de lutte contre le bruit.

Collège des habitants

BOURDEAUX Nora
DE LA NOUE Christine
DESIRE Amandine
DROIN Régine
DUARTE Sonia
HICKENBICK Delphine
HOEPFFNER Natalène
PLANAS MORHANGE Roxane
THAN Stéphanie

AUFRERE-PRIVEL Rémi
BARTHELEMY Maxime
DARVOGNE Christian
DELFINI Daniel
FANGET Fabrice
FOUQUET Alain
JEANNIARD Vincent
KUNSTLINGER Hugo
SASSON Ariel

Liste complémentaire

1. LANÇON Odile
2. CESSENAT Ariane
3. VIALLE Laetitia

1. DEVRAND Julien
2. TOUROUDE Richard

Collège des Personnalités Qualifiées

- DURAND Thierry : Représentant des parents d'élèves de l'école polyvalente rue Buffault.
- LAMBERT Olivier : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.
- LEMIEUX Ariane : Membre sortante du bureau du conseil de quartier.
- LOEB Philippe : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.
- MANAC'H Sylvie : Directrice générale de la YMCA, Association UCJF/JG.
- TATY Athalie : Gestionnaire du Foyer du centre d'action sociale protestant – cité Trévis.

Invitées permanentes

LELIEVRE Jacqueline
VIALLE Laetitia (sur liste complémentaire)
BELMONT Françoise (PIJ Lafayette)



Membre du Comité de lutte contre le bruit
Olivier LAMBERT

Représentante du Conseil de quartier auprès du Comité des usagers
LELIEVRE Jacqueline

Membres du Comité inter-quartiers des métiers d'art
DE LA NOUE Christine
DROIN Régine

II/ RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau, qui a rassemblé entre 7 et 14 conseillers, s'est réuni cinq fois cette l'année à la Mairie du 9^e.

Les principaux sujets abordés étaient les suivants :

- Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique.
- Le Budget participatif du Neuf (participation d'OLIVIER LAMBERT et Christine DE LA NOUE à la commission d'arrondissement du 28 mai 2024).
- Les travaux en cours (en particulier : fin de chantier de la rue de Trévise, rénovation de la YMCA, devenir des locaux de l'ancienne BNP).
- La création d'un marché alimentaire rue Sainte-Cécile.
- Les nuisances sonores.
- La sécurité.
- La vie associative dans l'arrondissement.
- Les actions des autres conseils de quartier.
- L'organisation éventuelle d'un parcours gastronomique.
- L'histoire du quartier juif.
- Les Jeux olympiques et paralympiques.
- L'utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement du Conseil de quartier.

2) Autres réunions

- L'organisation des fêtes ont fait l'objet de rencontres distinctes des réunions de bureau.
- Une réunion d'information inter-quartiers sur les dispositifs de propreté dans l'arrondissement s'est tenue le 13 mars à la mairie du 9^e.
- Le Conseil a par ailleurs été invité à la réunion publique organisée le 5 mars sur le sujet des Jeux olympiques et paralympiques, en présence du préfet de police, M. Laurent NUNEZ.
- Olivier LAMBERT et Christine DE LA NOUE ont représenté le Conseil à la commission d'arrondissement de sélection des projets pour le Budget participatif du Neuf, le 28 mai 2024.
- Enfin, Olivier LAMBERT a représenté le Conseil aux réunions du Comité de lutte contre le bruit.

III. FÊTES

1) Fête de quartier et vide-greniers

Le Conseil de Quartier Faubourg Montmartre a choisi d'organiser sa fête de quartier, accompagnée d'un vide-greniers, le dimanche 2 juin autour de la fontaine de la Cité de Trévis, en lien avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants du 9^e.

L'organisation du vide-greniers, dans les rues Bleue et Cité de Trévis, a été confiée à la Croix Rouge française, bénéficiaire des recettes de la location des stands.

La location des stands et la vente de produits de la Croix rouge sur un stand dédié lui ont rapporté 1 630 €.

La maison d'accueil Eglantine (cité de Trévis) a en outre été étroitement associée à la fête.





Pour rappel, l'établissement relève du pôle « Soutien parental » du Centre d'action sociale protestant (CASP). Dans une dynamique d'insertion, l'association accueille des femmes enceintes en situation de précarité dans le cadre de l'urgence, ainsi que des mères seules avec enfants qui ont connu un parcours d'exil et d'errance.

Dans le cadre de la fête, le Conseil de quartier a commandé aux résidentes un buffet de mets africains pour 1 000 €. La participation libre du public au buffet, au profit de l'association, s'est élevée à 1 450 €.

De nouveaux commerçants du quartier étaient également invités à vendre leurs produits sur place (Le BAB Bar à Brioches, Xavier sans alcool).

Enfin, de nombreuses animations situées au niveau de la fontaine étaient proposées au public tout au long de la journée (jeux en bois, stand de maquillage, fresque participative, ateliers olfactifs, jazz band...).

2) Fête de Noël

Une fête de Noël est en cours d'organisation. Elle comprendra une offre de gâteaux et de boissons chaudes ainsi qu'un concert de jazz, et se tiendra rue Cadet le 14 décembre, soit la même après-midi que les deux autres fêtes de Noël organisées par les conseils de quartier.

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé pour l'organisation de sa fête de quartier 2240 € sur les 3306 € de son budget annuel de fonctionnement.

Le budget de la fête de Noël, qui s'élève à 1052 €, correspond peu ou prou au reliquat du budget de fonctionnement pour 2024.

2) Budget d'investissement

Les conseillers n'ont pas utilisé leur budget d'investissement de 8 264 € cette année, mais ont évoqué plusieurs pistes en vue de l'utilisation du budget d'investissement cumulé en 2024 et 2025 (notamment l'achat de rideaux thermiques occultants pour des écoles).

À noter : un groupe de travail a été créé en vue de la commémoration de la libération des camps en 2025, et une partie du budget d'investissement du conseil devrait être utilisé dans ce cadre (arbre de la mémoire, pose de plaque...).

V/ PROJETS 2025

- Suivi du projet de création d'un marché alimentaire découvert rue Sainte-Cécile.
- Suivi du réaménagement de la rue de Trévise.
- Suivi des travaux d'amélioration du double sens cyclable rue Richer, et d'inversion du sens de circulation d'une partie de la rue Bergère.
- Réflexion en vue d'un aménagement de la rue Richer devant les Folies Bergère.
- Réflexion sur le(s) projet(s) à financer via le budget d'investissement cumulé sur deux années.
- Commémoration des 80 ans de la libération des camps, en relation avec l'histoire du quartier et en association avec M. Alexis GOVCIYAN, Conseiller de Paris en charge notamment de la Mémoire.
- Manifestation participative sur l'écologie.
- Suivi de la mise en place dans le quartier des capteurs méduses obtenus dans le cadre du budget participatif (les conseillers souhaitent être associés aux décisions sur leurs lieux d'implantation, et être tenus informés des chiffres obtenus ainsi que des mesures prises en conséquence).
- Organisation d'une fête de quartier et d'une fête de Noël.
- Organisation d'un parcours naturel et/ou culturel.
- Dans le cadre du comité inter-quartiers « Métiers d'art », édition actualisée du Guide des métiers d'art du Neuf.

Conseil de quartier Blanche-Trinité



1/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été tirés au sort ou désignés en Conseil du 9^e arrondissement en novembre 2023, après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de trois ans.



Élu référent :

Jean-Pierre PLAGNARD, Adjoint à la Maire en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement, et du soutien au commerce de proximité et aux PME.

Collège des habitants

BASSET Pauline
CISSÉ Fadima
GROSBETY Catherine
MORGANTE Marina
NUGUE Florence
PICOLET Hélène
PRIMAULT Mathilde
ROZEL Pauline
VLASTO Hedwige

ALOY Charles
AYINAGNON Venance
BEAUFORT LESGUILLONS Aymeric
COSIALLS José
DELSAUT Jacques
FINET Adrien
HENWOOD Richard
POUPEL-FITZPATRICK Raphaël
TAURINYA Alexandre

Liste complémentaire

1. JOACHIMOWICZ Claire
 2. Isabelle SAINT JOHN WEBB
-
1. BAYLAC-MARTRES Pierre-David
 2. DUBOS Yoanne

Collège des Personnalités Qualifiées

- BOIT-BLANC Marie : Membre sortante du bureau du conseil de quartier.
- CHRZAVZEZ Valérie : Membre sortante du bureau du conseil de quartier.
- DESORTIAUX Arnaud : commerçant rue Ballu, gérant du « Chazelle ».
- LANGLACÉ Paul : Président de l'association Mosaïques 9.
- LE BARS Yann : Directeur du Centre d'animation Bravo.
- FILZI-DELAYE Isabelle : Membre sortante du bureau du conseil de quartier.
- FITZPATRICK Fiona : Formatrice en langue anglaise et traductrice.
- RYAN Sophie : Consultante en communication.
- TERMOLLE Sophie : Principale adjointe du collège Jules Ferry.

Membre du Comité de lutte contre le bruit

BOIT-BLANC Marie



Membres du Comité des usagers

FILZI-DELAYE Isabelle

FINET Adrien

RYAN Sophie

TERMOLLE Sophie

Membres du Comité inter-quartiers des métiers d'art

CHRZAVZEZ Valérie

DUBOS Yvonne

GROSBETY Catherine

II/ RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau, qui a rassemblé entre 11 et 22 conseillers, s'est réuni huit fois cette année, à la Mairie du 9^e, au CPA Bravo et au CLJT Saint-Lazare.

Les principaux sujets abordés étaient :

- Le Budget participatif du Neuf (participation à la commission d'arrondissement du 28 mai 2024 d'Isabelle DELAYE et de Yvonne DUBOS).
- Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique.
- Le suivi des aménagements dans le cadre de la démarche « Embellir Paris », en particulier la végétalisation des rues Mansart et de Clichy.
- Pendant la durée des travaux de la rue de Clichy, les problèmes de circulation des véhicules et l'impossibilité pour les personnes à mobilité réduite d'emprunter les trottoirs de la rue Clichy.
- Les difficultés de circulation autour de la place d'Estienne d'Orves, suite à la décision de réserver le barreau ouest de la place aux bus et aux vélos.
- La consultation relative à l'inversion du sens de circulation rue Moncey.
- Les travaux aux abords de la place Pigalle, dans le cadre de son réaménagement.
- La sécurité, en particulier rues de la Tour des Dames et Catherine de la Rochefoucauld.
- Le problème des terrasses empiétant sur l'espace public au-delà de leurs autorisations.
- Les nuisances sonores, en particulier liées aux terrasses de cafés et restaurants.

- La possibilité de mettre en place un marché alimentaire dans le quartier.
- La possibilité d'installer un caniparc dans le quartier.
- Les réunions publiques envisageables.
- Les actions des autres conseils de quartier.
- Les Jeux olympiques et paralympiques.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- L'organisation d'événements (fête de quartier, fête des voisins, fête de Noël).

2) Autres réunions

- Une réunion d'information inter-quartiers sur les dispositifs de propreté dans l'arrondissement s'est tenue le 13 mars à la mairie du 9^e.
- Le Conseil a par ailleurs été invité à la réunion publique organisée le 5 mars sur le sujet des Jeux olympiques et paralympiques, en présence du préfet de police M. Laurent NUNEZ.
- Isabelle DELAYE et Yoanne DUBOS ont porté différents projets pour le Budget participatif du Neuf lors de la commission d'arrondissement du 28 mai 2024 : « Un nouvel espace jeunesse à la bibliothèque Louise Walser-Gaillard » (projet lauréat) et « Paris 9 en pleine forme » (non retenu).
- Marie BOIT-BLANC a représenté le Conseil aux différentes réunions du Comité de lutte contre le bruit.

III/ FÊTES

1) Fête de quartier, vide-greniers et concert

Le Conseil de Quartier Blanche-Trinité a choisi d'organiser une fête accompagnée d'un vide-greniers dans les rues Blanche, de la Tour des Dames et de la Trinité, le samedi 29 juin.

Des animations rue de la Trinité, notamment des prestations de maquillage pour enfants et des jeux en bois, étaient offertes au public.

La caserne des pompiers de la rue Blanche, ouverte au public pour l'occasion, a organisé des montées d'échelle, des ateliers « Gestes qui sauvent », ainsi qu'une découverte du matériel d'intervention.



Le CPA Bravo proposait de l'initiation à l'escalade ainsi que du tennis de table.

Les acteurs associatifs locaux étaient aussi présents.

Enfin, un concert « Scène de l'été » a été organisé rue de la Trinité avec de jeunes artistes du 9^e.

2) Fête des voisins

Le Conseil de quartier a par ailleurs, le vendredi 31 mai, organisé pour la première fois une fête des voisins.

L'événement a permis de réunir autour d'un buffet les riverains et les acteurs locaux de la rue de la Tour des Dames.

3) Fête de Noël

Une fête de Noël est en cours d'organisation, en coordination avec le quartier Opéra-Chaussée d'Antin.

L'événement se tiendra au square d'Estienne d'Orves le 14 décembre. Le Conseil offrira aux habitants un buffet de Noël commandé au café associatif L'Osteria Trudaine, ainsi que des animations festives (fanfare, chorale, stand de maquillage pour enfants, Père Noël...).

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé 550 € pour l'organisation de la fête de quartier et 220 € pour la fête des voisins, sur son budget annuel de fonctionnement de 3 306 €.

Le budget pour la fête de Noël, cofinancée par le conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin, s'élève à 1 352 €.

Enfin, le reliquat du budget annuel de fonctionnement pour 2024 sera attribué :

- au projet de la Croix rouge du 9^e d'achat de sous-vêtements masculins (784 €) ;
- aux projets d'ateliers dispensés par l'ASC 21 Milton à des élèves du 21 Milton et de la Tour d'Auvergne (200 €) ;
- à l'organisation d'une commémoration de l'attentat de Charlie hebdo par le CPA Bravo (200 €).

2) Budget d'investissement

Les conseillers n'ont pas utilisé leur budget d'investissement de 8 264 € cette année. Plusieurs idées sont toutefois à l'étude (notamment l'achat de vélos cargos à mutualiser entre plusieurs associations, dans le cadre du budget d'investissement ou dans celui du budget participatif).

3) Budget participatif du Neuf

Dans le cadre du budget participatif 2024, le Conseil de quartier Blanche-Trinité a proposé le projet « Un nouvel espace jeunesse à la bibliothèque Louise Walsler-Gaillard », visant à aménager au sein de l'établissement un nouvel espace de 150m² pour mieux accueillir les enfants et les adolescents (coût estimé à 140 000€).

Celui-ci a été soumis au vote des habitants en septembre et a été déclaré lauréat en octobre.

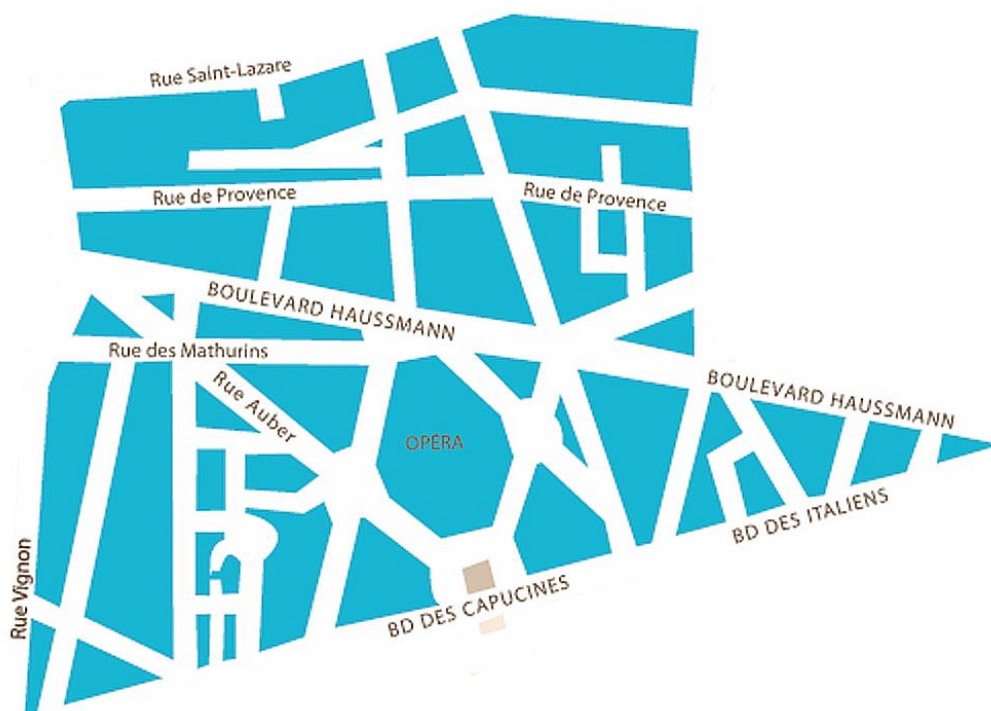
V/ PROJETS 2025

- Suivi des aménagements liés à la mise en place d'une zone apaisée autour de la rue de Clichy.
- Suivi des aménagements des rues Chaptal, Saint-Lazare, Pierre Fontaine et Notre-Dame-de-Lorette.
- Suivi de la mise en place du nouvel espace jeunesse à la bibliothèque Louise Walsler-Gaillard.
- Suivi de la mise en place dans le quartier des capteurs méduses obtenus dans le cadre du budget participatif du Neuf (les conseillers souhaitent être associés aux décisions)

sur leurs lieux d'implantation, et être tenus informés des chiffres obtenus ainsi que des mesures prises en conséquence).

- Suivi des mesures prises pour fluidifier la circulation autour de la place d'Estienne d'Orves.
- Etude de nouvelles solutions pour diminuer le sentiment d'insécurité rues de la Tour des Dames et Catherine de la Rochefoucauld, tout en évitant le report sur d'autres quartiers du 9e.
- Réflexion sur le(s) projet(s) à financer via le budget d'investissement cumulé sur deux années.
- Organisation d'une fête de quartier, d'une fête de Noël, et d'une nouvelle édition de la fête des voisins.
- Nouvelle édition du « Livret Blanche Trinité », en lien avec le Guide du patrimoine du 9^e arrondissement.
- Dans le cadre du comité inter-quartiers « Métiers d'art », édition actualisée du Guide des métiers d'art du Neuf.

Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été tirés au sort ou désignés en Conseil du 9^e arrondissement en novembre 2023, après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de trois ans.



Élu référent :
Nicolas COUR, Adjoint à la Maire en charge de la culture et du patrimoine, du sport et du tourisme durable.

Collège des habitants

ABOU KHALIL Joana
COSTEROUSSÉ Julie
DUCLOS Line
JAGIELSKI Carine
LHUSSIER Joséphine
PADILLA Émilie
PENNEC Anne-Marie
RUFFIOT Françoise
SAIM Mina

AZOULAY Allan
BUCHWALD Dan
CHENEBAULT Bernard
DA SILVA Benjamin
DEQUIDT Pierre
DIAKHO Ismaïla
GILQUEL Yanniv
GUILLO Stéphane
PAUSIER Hugues

Liste complémentaire

1. BOURGEOIS Jean-Baptiste
2. TILLIARD Adrien
3. HUREL Martin
4. JAULIN Vincent
5. ARBULU Luis
6. DA SILVA Fernando

Collège des Personnalités Qualifiées

- BERIAN Beatriz : Directrice de la construction et des aménagements, Pathé Cinémas France et International.
- BOULANGER André-Max : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.
- DAHERT Elias : Gérant de « Le Chouchou », bar, guinguette, hôtel rue du Helder.
- GROLLIER Elise : Directrice de la crèche Babilou Madeleine, rue Godot de Mauroy.
- LAZZARINI Olivier : Directeur commercial et marketing de Stage Entertainment France, Théâtre Mogador.
- PAYET Hugues : Membre du Comité Haussmann, Directeur sûreté des Galeries Lafayette Haussmann.
- TEYSSANDIER Julien : Manager général du Paradox Museum.
- TILLIARD Clémentine : Commerçante rue Godot de Mauroy, « Odette Paris ».
- VASQUEZ Emilie : Directrice de l'établissement « Le Shack », coworking et restaurant.

Membres du Comité de lutte contre le bruit

- JAGIELSKI Carine
- PAYET Hugues

Membre du Comité des usagers

BUCHWALD Dan

Membres du Comité inter-quartiers des métiers d'art

DUCLOS Line

JAGIELSKI Carine

II/ RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau, qui a rassemblé entre 9 et 11 conseillers, s'est réuni cinq fois cette année, à la mairie du 9^e et en extérieur ; trois sessions ont été consacrées à l'élaboration du parcours patrimonial « *Quartier Opéra, les fastes d'une époque* » avec le CAUE.

Les principaux sujets abordés étaient:

- Le Parcours patrimonial pour l'application « Détour ».
- Le Budget participatif du Neuf (participation de Françoise RUFFIOT, André-Max BOULANGER et Stéphane GUILLO à la commission d'arrondissement du 28 mai 2024).
- Les nuisances sonores.
- La circulation dans le quartier, en particulier les reports de trafic liés à la mise en place de la Zone à Trafic Limité dans le centre de Paris.
- La diversité des commerces dans le quartier.
- La vie associative dans l'arrondissement.
- Les actions des autres conseils de quartier.
- Les réunions publiques envisageables.
- Les Jeux olympiques et paralympiques.
- L'utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement du conseil.

2) Autres réunions

- Une réunion d'information inter-quartiers sur les dispositifs de propreté dans l'arrondissement s'est tenue le 13 mars à la mairie du 9^e.
- Le Conseil a par ailleurs été invité à la réunion publique organisée le 5 mars sur le sujet des Jeux olympiques et paralympiques, en présence du préfet de police M. Laurent NUNEZ.
- Françoise RUFFIOT, André-Max BOULANGER et Stéphane GUILLO ont représenté le Conseil de quartier à la commission d'arrondissement de sélection des projets pour le Budget participatif du Neuf, le 28 mai 2024.
- Enfin, Carine JAGIELSKI et Hugues PAYET ont représenté le Conseil aux différentes réunions du Comité de lutte contre le bruit.

III/ ÉVÉNEMENTS

Le parcours patrimonial coconstruit par le CAUE et le Conseil de quartier a fait l'objet d'une visite inaugurale à l'occasion des Journées du patrimoine de septembre 2024. Il fera l'objet d'une autre visite à destination de scolaires (CM1-CM2) en 2025.

La prestation du CAUE, d'un montant de 10 000 €, a été financée, sous la mandature du précédent Conseil de quartier, par une partie du budget d'investissement du Conseil pour 2022 (1 736 €) et par la totalité du budget d'investissement pour 2023 (8 264 €).

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin contribue financièrement à la fête de Noël organisée par le Conseil de quartier Blanche-Trinité. Il prend en charge, sur son budget de fonctionnement de 3 306 €, la moitié du budget des festivités, soit 1 352 €.

Pour communiquer autour de son Parcours patrimonial, il a dépensé 144€ pour l'impression de flyers.

Le reliquat du budget de fonctionnement pour 2024 sera versé :

- à l'achat de sous-vêtements masculins par la Croix rouge du 9^e (1300 €) ;
- à la tenue d'ateliers dispensés par l'ASC 21 Milton à des élèves des écoles du 21 Milton et de la Tour d'Auvergne (500 €).

2) Budget d'investissement

Le Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin n'a pas utilisé son budget d'investissement annuel de 8 264 € en 2024 (plusieurs idées sont toutefois en cours de discussion : nouveau parcours patrimonial autour des réalisations du baron Haussmann dans le quartier, végétalisation de la rue Caumartin, installation de cendriers de rue...).

V/ PROJETS 2025

- Végétalisation du quartier.
- Suivi de l'aménagement de la rue de Mogador.
- Amélioration du parcours patrimonial existant.
- Suivi de la mise en place dans le quartier des capteurs méduses obtenus dans le cadre du budget participatif du Neuf (les conseillers souhaitent être associés aux décisions sur leurs lieux d'implantation, et être tenus informés des chiffres obtenus ainsi que des mesures prises en conséquence).
- Réflexion sur le(s) projet(s) à financer via le budget d'investissement cumulé sur deux années.
- Organisation d'une fête de quartier.
- Célébration des 150 ans de l'inauguration du Palais Garnier et de l'anniversaire de Charles Garnier (200 ans).
- Dans le cadre du comité inter-quartiers « Métiers d'art », édition actualisée du Guide des métiers d'art du Neuf.

Conseil de quartier Pigalle-Martyrs



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9e ont été désignés par le conseil du 9e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2023 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9e, pour un mandat de trois ans.



Élue référente :

Adeline GUILLEMAIN, Adjointe au Maire en charge de la sécurité du quotidien, de la médiation, de la tranquillité publique et de la propreté.

Collège des habitants

BARBERIS Chloé
BOYD Marla
CABARET Alice
CARNEIRO Elsa
COHEN Nathalie
CONTE Mathilde
FARRUGIA Sophie
JAFFRE-GRENIER Patricia
PUYÔOU Anick

DROUET Maximilien
FLEUROT Ernest
HEBRARD Emmanuel
MEDORI Marc
MULSANT Emmanuel
NIGOGHOSSIAN Kegham
ORDONNEAU Louis-Paul
ROY Jean-Maurice
VAL Georges
VARLEZ Christophe

Liste complémentaire

1. RANDRIAMAHEFA Monique
2. PROVOST Virginie

1. LONGCHAMBON Damien

Collège des Personnalités Qualifiées

- ALDUY Amélie : Membre élue du comité de gestion de la caisse des écoles du 9^e.
- D'AUDIFFRET Hélène : juriste et administratrice de Solidarités Nouvelles pour le Logement Union (SNL).
- GARIN Mathieu : Directeur d'activités, territoire Paris nord, de l'Association Aurore – Club de Prévention Siloé.
- GAUTRON Julie : Représentante élue des parents de l'école 45 rue de la Tour d'Auvergne.
- GREFFRATH Carole : Représentante élue des parents du collège Gauguin.
- GÜET Michel : Guide du patrimoine du 9^e arrondissement.
- HINCELIN Claire : Directrice de l'Association Tout Autre Chose.
- STEINBRUNNER Daniel : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.

Membre du Comité de lutte contre le bruit

HEBRARD Emmanuel



II/ RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau, qui a rassemblé entre 9 et 16 conseillers, s'est réuni cinq fois cette année, à la mairie du 9^e, à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC), au Café solidaire « Tout autre chose » et au Café associatif « L'Osteria Trudaine ».

Les principaux sujets abordés étaient :

- La sécurité, notamment rue de l'Agent Bailly.
- La propreté.
- Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique.
- Les travaux aux abords de la place Pigalle, dans le cadre de son réaménagement.
- Le suivi des travaux du WeWork rue de Navarin.
- Le Budget participatif du Neuf (participation de Soraya ALFAHAM, pour l'Association Aurore-Siloé, à la commission d'arrondissement du 28 mai 2024).
- La restauration des anciennes peintures de la rue des Martyrs (temps fort : l'inauguration des peintures restaurées le 20 septembre).
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- Les réunions publiques envisageables.
- Les actions des autres conseils de quartier.
- Les Jeux olympiques et paralympiques.
- L'organisation de la fête de quartier et de la fête de Noël.

2) Autres réunions

Une réunion d'information inter-quartiers sur les dispositifs de propreté dans l'arrondissement s'est tenue le 13 mars à la mairie du 9^e.

Le Conseil a par ailleurs été invité aux réunions publiques organisées :

- le 5 mars sur le sujet des Jeux olympiques et paralympiques, en présence du préfet de police M. Laurent NUNEZ ;

- le 11 avril sur la restitution de la concertation « Embellir Paris », concernant les quartiers Pigalle-Martyrs et Anvers-Montholon.

Enfin, Soraya ALFAHAM a substitué Mathieu GARIN, Directeur d'activités de l'Association Aurore – Club de Prévention Siloé, à la commission d'arrondissement de sélection des projets pour le Budget participatif du Neuf, le 28 mai 2024.

III/ RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique sur la cybercriminalité est en cours d'organisation. Elle se tiendra début 2025.

IV/ FÊTES

1) Fête de quartier et vide-greniers

Le Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs a choisi d'organiser une fête de quartier et un vide-greniers dans les rues Milton, Lebas et Choron le samedi 15 juin.

Des concerts aux styles variés, par des musiciens habitant quasi tous le 9^e, étaient offerts au public tout au long de la journée.

Un espace banquet a permis au public de déjeuner tout en profitant des animations.



Michel GÜET, Guide du patrimoine du 9^e arrondissement, a proposé une balade-flânerie aux amoureux du patrimoine. Des livrets sur le Quartier Milton, rédigés par Michel GÜET et mis en page par la Mairie, ont été offerts aux participants.

Des commerçants du 9^e (Aji Dulce) et des acteurs associatifs locaux étaient aussi présents (Tout autre Chose, AMAP - Les cagettes de la Fayette).

Toujours dans le cadre de cette fête de quartier, un quiz historique préparé par le Conseil, en collaboration avec l'association 9^e histoire, a été proposé aux collégiens du quartier, à l'occasion de l'exposition consacrée par le Musée d'Orsay à l'anniversaire de la création du mouvement impressionniste (150 ans). Des flyers ont été distribués, incitant les collégiens à

faire des recherches en famille pour répondre aux questions posées, concernant notamment les nombreux artistes du mouvement qui vivaient dans le 9e arrondissement. Les 10 élèves ayant le mieux répondu ont reçu en cadeau un magazine hors-série consacré à l'exposition.

2) Fête de Noël

Une fête de Noël est en cours d'organisation en coordination avec le Conseil de quartier Anvers-Montholon. L'événement se tiendra le 14 décembre au square d'Anvers - Jean-Claude Carrière. Un buffet de Noël sera offert au public, des animations musicales se succéderont dans le kiosque à musique, un stand sera tenu par une maquilleuse pour enfants et l'association solidaire Tout autre chose proposera à la vente des accessoires de Noël...

À l'occasion de la fête, un livret réalisé par Michel GUËT et Christophe ARNAUD (Vieux Montmartre), dans le prolongement de l'exposition « Pigalle d'ombre et de lumière » qui s'est tenue cet été à la mairie du 9^e, sera offert aux participants.

V/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé 2 497,40 € sur son budget de fonctionnement annuel de 3 306 € pour l'organisation de sa fête de quartier.

Il consacre 624 € à sa fête de Noël, coorganisée avec le conseil de quartier Anvers-Montholon.

Enfin, le reliquat du budget de fonctionnement de l'année, s'élevant à 185 €, sera versé au projet de goûter pour enfants en situation de précarité et d'exclusion organisé par l'association Solidarités nouvelles pour le logement.

2) Budget d'investissement

Les conseillers n'ont pas dépensé leur budget d'investissement de 8 264 € cette année.

VI/ PROJETS 2025

- Réflexion sur le(s) projet(s) à financer via le budget d'investissement cumulé sur deux années.
- Organisation d'un événement aux abords de la place Pigalle réaménagée, peut-être en relation avec le jazz, les années folles et le 50^e anniversaire de la mort de Joséphine Baker.
- Organisation d'une fête de quartier et d'une fête de Noël, en collaboration plus étroite avec des associations et des commerçants du quartier.

- A l'occasion d'une fête, un nouveau quiz historique associant les élèves du quartier, peut-être sur le quartier de la Nouvelles-Athènes.
- Suivi de la mise en place dans le quartier des capteurs méduses obtenus dans le cadre du budget participatif du Neuf (les conseillers souhaitent être associés aux décisions sur leurs lieux d'implantation, et être tenus informés des chiffres obtenus ainsi que des mesures prises en conséquence).

Conseil de quartier Anvers-Montholon



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9e ont été désignés par le conseil du 9e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2023 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9e, pour un mandat de trois ans.



Élue référente :

Lorraine GAY, Conseillère d'arrondissement déléguée en charge des transformations numériques, de la *smart city*, de l'innovation, de l'emploi et du développement économique.

Collège des habitants

ADES Laurie
ALEXANDRE Laure
ATTIAS-DELATTRE Véronique
BROSSOLLET Geoffroy
CAGGEGI Catherine
COCTEAU Laetitia
DELARBRE Maryline
GUTIERREZ Kristelle
HAMDANE Asma
SEPICH Mirta

FOURNOL Alexis
HANSEN Lars Peter
KEUNEBROEK Jean-Philippe
LAMALLE Lionel
LAROCHE Baptiste
MARANDON Fabrice
SIMA Seyba
TURBOUST Aurélien

Liste complémentaire

M. Nicolas DUPAS

Collège des Personnalités Qualifiées

- DJOUDI Marie : Représentante élue des parents de l'école élémentaire Turgot.
- LEHU Sarah : Directeur du Centre d'animation Valeyre.
- MAYERES Agathe : Directrice du Conservatoire municipal Nadia et Lili Boulanger.
- TEMIMI Aziz : restaurateur et hôtelier de la rue Mayran, gérant de « Maison mère ».
- SORIOT Denis : Président de la Croix rouge du 9^e arrondissement.
- LACROUX Yannick : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.
- MAZUREK Lidia : Membre sortante du bureau du conseil de quartier.
- CADEI ROSSI Damien : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.
- FENEUX Jean-François : Membre sortant du bureau du conseil de quartier.

Membre du Comité de lutte contre le bruit

Damien CADEI-ROSSI

Membres du Comité des usagers

DELARBRE Maryline
DJOUDI Marie
HAMDANE Asma
LAMALLE Lionel



Membres du Comité inter-quartiers des métiers d'art
LACROUX Yannick
LEHU Sarah
MAZUREK Lidia

II/ RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau, qui a réuni entre 9 et 18 conseillers, s'est réuni sept fois dans l'année, à la Mairie du 9^e, au café solidaire « Tout autre chose » et à l'antenne du 9^e de la Croix rouge.

Les principaux sujets abordés étaient :

- Le Budget participatif du Neuf (participation de Véronique ATTIAS-DELATTRE et Yannick LACROUX à la commission d'arrondissement du 28 mai 2024).
- Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique.
- Le suivi des aménagements dans le cadre de la démarche « Embellir Paris ».
- La création d'une zone « Paris respire » rue Marguerite de Rochechouart le dimanche.
- La propreté.
- La possibilité de mise en place d'un caniparc au square d'Anvers – Jean-Claude Carrière.
- La vie associative dans l'arrondissement.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- Les sujets envisageables de réunion publique.
- Les actions des autres conseils de quartier.
- Les Jeux olympiques et paralympiques.
- L'organisation de la fête de quartier et de la fête de Noël.

2) Autres réunions

Une réunion d'information inter-quartiers sur les dispositifs de propreté dans l'arrondissement s'est tenue le 13 mars à la mairie du 9^e.

Le Conseil a par ailleurs été invité aux réunions publiques organisées :

- le 5 mars sur le sujet des Jeux olympiques et paralympiques, en présence du préfet de police M. Laurent NUNEZ ;
- le 11 avril sur la restitution de la concertation « Embellir Paris », concernant les quartiers Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs.

Véronique ATTIAS-DELATTRE et Yannick LACROUX ont participé à la commission d'arrondissement de sélection des projets pour le Budget participatif du Neuf, le 28 mai 2024.

Enfin, Damien CADEI-ROSSI a représenté le Conseil aux différentes réunions du Comité de lutte contre le bruit.

III/ FÊTES

1) Fête de quartier et vide-greniers



Le Conseil de Quartier Anvers-Montholon a choisi d'organiser une fête de quartier, accompagnée d'un vide-greniers, le dimanche 29 septembre autour du square Montholon.

L'organisation du vide-greniers a été confiée à la Croix Rouge française.

Les recettes à son profit résultant de la location des stands se sont élevées à 2 440 €.

La Croix rouge a par ailleurs animé des ateliers « Gestes qui sauvent », et la DPE des ateliers « Tri des déchets ».

Un espace banquet a permis au public de déjeuner à proximité de stands de restauration tenus par le commerçant du 9^e « La Cantinière » et par le café associatif « Tout autre chose ».

Enfin, de nombreuses animations étaient offertes tout au long de la journée : balade-flânerie dans le quartier par Michel GÜET, Guide du patrimoine du 9^e, spectacle de cascadeurs, stand de maquillage pour enfants, sculptures de ballons par un clown et spectacle de magie, trio de flûtes par des élèves du Conservatoire municipal Nadia et Lili Boulanger, concert de jazz.



2) Fête de Noël

Une fête de Noël est en cours d'organisation, en coordination avec le Conseil de quartier Pigalle-Martyrs et avec la collaboration de l'association des commerçants de l'avenue Trudaine.

L'événement se tiendra le 14 décembre au square d'Anvers – Jean-Claude Carrière. Il comprendra une distribution gratuite au public de gâteaux et boissons chaudes commandés à l'association solidaire Tout autre chose, ainsi que des animations (musique, Père Noël, stand de maquillage pour enfants...).

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé 2 500 € sur son budget de fonctionnement annuel de 3 306 € pour l'organisation de sa fête de quartier.

Le budget dédié à la fête de Noël s'élève à 624 €, et le reliquat sera affecté :

- pour 82€, à un événement organisé par le CPA Bravo en janvier 2025, dans le cadre d'une commémoration de l'attentat perpétré contre Charlie Hebdo.
- pour 100€, à un projet associatif non encore déterminé.

2) Budget d'investissement

Les conseillers n'ont pas utilisé leur budget d'investissement de 8 264 € cette année. Des idées sont toutefois à l'étude (installation de bacs de tri de bio-déchets place Enesco, achat d'une pergola pour la terrasse du Conservatoire municipal...).



V/ PROJETS 2025

- Suivi de l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir Paris », rues Rochambeau, Mayran, Pétrelle, Lentonnet.
- Réflexion sur le(s) projet(s) à financer via le budget d'investissement cumulé sur deux années.
- Suivi de la mise en place dans le quartier des capteurs méduses obtenus dans le cadre du budget participatif du Neuf (les conseillers souhaitent être associés aux décisions sur leurs lieux d'implantation, et être tenus informés des chiffres obtenus ainsi que des mesures prises en conséquence).
- Organisation d'une fête de quartier et d'une fête de Noël.
- Dans le cadre du comité inter-quartiers « Métiers d'art », édition actualisée du Guide des métiers d'art du Neuf.



Mairie du
NEUF
PARIS

MAIRIE DU NEUVIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS

6 rue Drouot 75009 Paris · 01 71 37 75 09 · www.mairie09.paris.fr ·    [mairie9paris](#)